

ECHO

Aïre-Le Lignon

Journal des intérêts
d'Aïre-Le Lignon

N°3



pharmacie du lignon
 articles de droguerie photos
 parfumerie diététique

**Laboratoire dentaire
 du Lignon**  **Guy Burdet**
 DEPUIS 1976 AU LIGNON

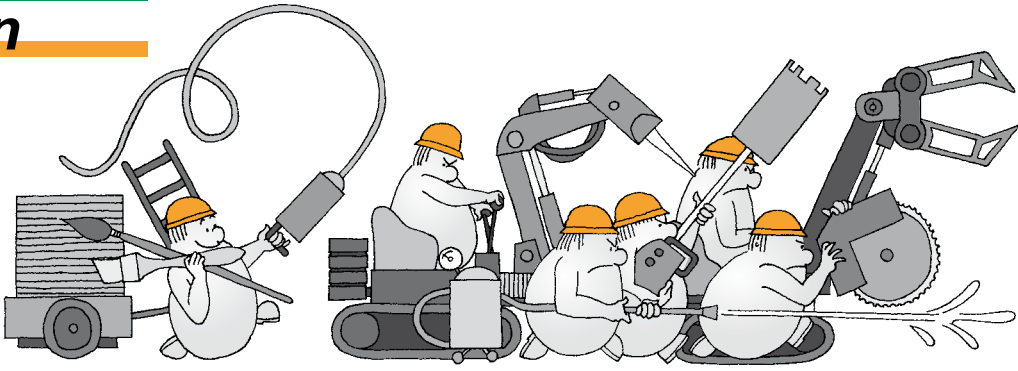


**ENTRETIEN &
 RÉPARATION
 DE PROTHÈSES**

SERVICE À DOMICILE

Immeuble Quincaillerie du Lignon T 022 796 65 11
 CH. DU CHÂTEAU BLOC 19 N 079 333 21 01

**transformation
 rénovation**



dmb
 www.dmb.ch



Association des Intérêts
 d'Aire - Le Lignon

ACCUEIL | QUI SOMMES NOUS ? | VIE DE L'ASSOCIATION | AGENDA | L'ÉCHO D'AIRE - LE LIGNON | PROJETS | CONTACT | DEVEZ MEMBRE

www.aiali.ch
 Retrouvez-nous sur notre site Internet

Copyright © 2011 — All Rights Reserved

ECHO

Aïre-Le Lignon

Le journal de l'Association des Intérêts d'Aïre-Le Lignon

www.aiali.ch

Retrouvez-nous sur notre site Internet

Cotisation annuelle 2013

Frs 30.- minimum

CCP 12-15388-4

Prochaine parution

14 juin 2013

Délai de remise des textes

3 juin 2013



ÉDITORIAL

L'Echo a 54 ans!

4

L'ÉCHO DU MOIS

L'éphéméride

Fête des mères

Écho du passé

4-5

EN DIRECT DE LA MAIRIE

Conseil municipal

Démographie

Nécrologie

6-7

LA VIE DU QUARTIER

Bibliothèque interactive

Fête de bienvenue à Gordon-Bennett

Fête des voisins

8-9

ÉCHO D'AILLEURS

Que fait la police?

A travers le coteaux

L'avenir accordéoniste

Courrier du lecteur

10-11

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Fête des promotions

Assemblée générale

12

CHEZ VOUS

La recette de tante Lotte

Parlons jardinage

12-13

L'AGENDA & SORTIES

Mai

Un livre un écho

14

Impressum

Paraît 8 fois par an
Tirage de 5'000 exemplaires

Rédaction
Robert Borgis
rborgis@gmail.com
Ch. Du-Villard 10
1210 Châtelaine

Graphisme, mise en page
Actual Pub
Benoît Stolz

Photo couverture
© Blaise Lambert

Publicité
Actual Pub
T +41 22 343 0 343
Benoît Stolz
T +41 78 721 14 72
sportmag@vtx.ch
Dominique Poupaert

Site internet
www.aiali.ch

Editeur
Association des Intérêts
d'Aïre – Le Lignon

Impression
Bachmann Impression

Les articles n'engagent que la
responsabilité de leur auteur
Reproduction autorisée
avec mention de la source

Abonnement de soutien
CCP 12-15388-4 (selon désir)

Comité 2012-2013
Président
Rafael Gemes

Membres
Mme Michèle Finger
MM. Robert Borgis; Alain
Gaumann; Yves Magnin;
Michel Paley; Roland
Rey-Mermier; Daniel Rochat
et Hans-Ruedi Vetterli

Membres suppléants
Mme Monique Huissoud
MM. Yannick Lachat
et Antoine Alarcon



Robert Borgis,
Rédacteur

54 ANS POUR VOTRE ECHO

Troisième numéro de l'exercice 2013, ce bulletin du mois de mai est aussi marqué par les 54 ans de parution, puisque c'est, en effet, en mai 1959 que l'Echo d'Aïre était distribué pour la première fois dans la presqu'île d'Aïre, à l'initiative des fondateurs de l'Association, conscients dès le début de l'importance de la communication. Rendons hommage et gratitude à ces pionniers qui ont permis, parfois dans des conditions techniques pas aiséées, la sortie de notre bulletin: MM. Gilbert Gertsch; Marcel Gris; Paul Nicola et J.-R. Grossenbacher

Et aujourd'hui?

Le comité actuel de l'Association pense, comme les fondateurs de la première heure, que le rôle d'un bulletin, comme le nôtre, garde, malgré son coût, toute son importance, car il est, en quelque sorte, la carte de visite de notre Association et, **surtout**, le lien indispensable entre les habitants, les autorités et notre association et permet également, dans la mesure de ses moyens et l'aide de chacun, d'être le reflet de la vie sociale, culturelle, sportive, associative, etc. de notre charmant petit coin de la commune, situé dans la non moins charmante et agréable boucle du Rhône. Mais la survie de notre modeste petit journal (comme d'ailleurs l'existence même de l'association) est tributaire de la **collaboration de tous**.

Collaboration physique, en participant activement à la vie de l'association par votre présence lors des manifestations (Soirée choucroute, Fête des promotions, 1^{er} Août, etc.) et **plus spécialement à l'assemblée générale (cette année le jeudi 30 mai prochain)** qui permet à chacun de s'exprimer sur la vie du quartier et au comité de prendre connaissance des problèmes – même mineurs – de la presqu'île qu'il ne peut pas toujours connaître. et ainsi participer de manière active à la vie du quartier.

Collaboration financière également par le paiement de la cotisation annuelle (**CHF 30.- minimum**) et/ou en apportant, en plus, votre aide à la recherche d'annonceurs publicitaires (parmi vos amis, connaissances, relations d'affaires) soutiens indispensables pour couvrir les frais d'édition de notre bulletin.

L'ÉPHÉMÉRIDE

Mai

L'origine du nom du **mois de mai** n'est pas nettement établie. Certains soutiennent que chez les Romains ce mois était consacré à la déesse Maïa, fille d'Atlas et mère de Mercure. D'autres pensent que ce mois était consacré aux anciens, aux sénateurs et que le mot *mai* dérive du terme latin «*majores*» qui veut dire hommes âgés; explication se trouverait justifiée par le nom du mois suivant, juin, qui paraît avoir été consacré aux jeunes gens, en latin *juniores*.

Le mois de mai correspond à «floréal» dans le calendrier républicain; c'est le mois des fleurs. Les Romains célébraient chaque année, à la fin d'avril et au commencement de mai, la fête de Flore, la déesse des fleurs, adorée en Grèce sous le nom de Chloris. Tous les ans avaient lieu les Florales, fêtes qui se célébraient durant cinq nuits et qui consistaient en chasses et en représentations mimiques et dramatiques.

Durant ce mois, la température s'élève d'une manière très sensible, cependant certaines journées du mois sont encore froides et les agriculteurs redoutent, avec raison, l'effet désastreux des gelées tardives. Ces gelées de mai peuvent arriver à une époque quelconque du mois, mais il a été constaté, depuis de longues années, qu'il y a toujours un refroidissement de la température vers les **11, 12 et 13 mai**. Cette remarque n'avait pas échappé à l'esprit observateur des agriculteurs, qui donnaient **aux saints Mamert, Pancrace et Servais, auxquels sont consacrés ces trois jours de mai, les noms de «saints de glace»**.

Du 1^{er} au 31 mai, les jours augmentent de 69 minutes et le 20 mai, à 23h10, le Soleil entre en **Gémeaux**, dont le natif est très impulsif, il réagit instantanément à certaines situations ou paroles d'où son tempérament très coléreux. Quand la personne née sous le signe Gémeaux s'ennuie elle devient également coléreuse, mais il est le signe le plus sociable mais aussi le plus volage. Trop sûr de lui-même, il peut être prétentieux.

Les Gémeaux sont très indépendants. Ils ne s'alignent à aucune personne ou règlement. Ils ont besoin de leur propre expérience pour en tirer conclusion. Etre libre est primordial pour ce signe astral qui ne permettra à personne de le dominer ou de lui dicter ce qu'il doit faire. Paradoxalement. Il est l'ami à qui on peut demander conseil à juste titre. Le natif de ce signe est doué en communication et sociable. Il peut aider un ami, le secourir mais il ne faut pas trop lui demander. Il ne supporte pas d'écouter les problèmes affectifs de ses amis d'une façon continue. La dualité du signe astral Gémeaux explique ces contradictions.

FÊTE DES MÈRES

Dimanche 12 mai 2013

Si la fête des mères, comme Noël, est souvent décrite comme un événement annuel purement commercial, en réalité à ses origines, elle n'avait rien de mercantiles.

C'est, en 1908, qu'aux Etats-Unis est instauré le «Mother's Day» en souvenir de la mère de l'institutrice Anna Jarvis et elle fut particulièrement célébrée au cours de la première guerre mondiale. En effet, l'éloignement familial dû aux circonstances a engendré un vif échange de cartes de fête des mères, de poèmes et autres mots doux entre nos deux continents, la coutume de la fête des mères fut ensuite adoptée par bien d'autres pays.

Si cette commémoration a peut-être pris depuis un tour plus commercial, chaque mère ne mérite-t-elle pas un jour exceptionnel? Car, comme l'écrivait Balzac: **«le cœur d'une mère est un abîme au fond duquel se trouve toujours le pardon».**



Notre bulletin vous parviendra après la date de cette fête, mais la rédaction, certes avec du retard, tient à adresser à toutes mamans ses sentiments de reconnaissance et ses vives félicitation, en leur dédiant ce petit texte:

*Je t'offre des fleurs
Car tu ré pares mon coeur.*

*Je t'offre des fleurs
Car tu effaces mes peurs.*

*Je t'offre des fleurs
Car tu es dans mon coeur*

*Thi Anh
Bonne fête Maman!*

Le dicton du mois

Plus mai est chaud,
plus l'an vaut.

Pensée du mois

«Il ne faut jamais regretter le temps qui a été nécessaire pour bien faire.»

Joseph Joubert - 1754/1824

Le truc du mois

Restes de vin

Ne les jetez pas, mais congelez-les dans des bacs ou sachets à glaçon, C'est un dépannage assuré lors de la confection de vos sauces.

Votre petite annonce ici.
CHF 5.- la ligne. Envoyez-nous votre texte à paraître à sportmag@vtx.ch

ÉCHO DU PASSE

Il y a 100 ans

Le 29 mai 1913, la création, par les Ballets russes, au théâtre des Champs-Élysées, à Paris du «Sacre du printemps», d'Igor Stravinski, sur une chorégraphie de Vaslav Nijinski, donne lieu à l'un des plus fameux scandales de l'histoire de la musique. Empoignades entre les spectateurs, sifflets et hurlements couvrant la musique.

Ce ballet, sous-titré «Tableaux de la Russie païenne», en tout point révolutionnaire, a donc déclenché un scandale immédiat qui a vu les partisans et les adversaires s'invectiver sans aucune retenue, allant jusqu'au pugilat,

Le langage de cette oeuvre est radicalement nouveau, ce qui a dérouté les musiciens et l'auditoire: rudesse des agrégats harmoniques, mélanges de tonalités, figures répétées de manière obsessionnelle, structures polyrythmiques, violence de l'orchestration. Le Sacre du printemps s'est rapidement imposé comme la pierre fondamentale de la musique du XX^e siècle



Autorisations de construire

Du 13.4.2013 au 12.5.2013

M. et Mme Furrer

Construction d'une annexe ch. des Bois-Jacquet 10b

C. Favre

Construction d'un cabanon de jardin ch. du Renard 78

Fondation promotion du logement bon marché

démolition d'une villa et annexe et construction de 4 villas mitoyennes ch. des Campanules 5

ECOMAT POWER AG

Installation de capteurs solaires Ch. Barde 5

Démographie

Population

La population de Vernier continue sa courbe ascendante avec 34'513 âmes à fin avril contre 34'471 à fin mars, soit une augmentation de 42 habitants. Sur le nombre total d'habitants, on dénombrait 18'862 ressortissants suisses (8897 hommes et 9965 femmes) et 15'651 étrangers (8'248 du sexe masculin et 7'409 du sexe féminin).

Pour le chômage, légère baisse avec à fin mars 1021 chômeurs contre 1038 à fin février.

*FLPAI

Fondation des Logements pour Personnes Âgées ou Isolées

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 16 avril 2013

Présidée par M. Denis Chiaradonna (S) cette séance du délibératif de Vernier, à l'ordre du jour copieux, a vu les conseillères et conseillers prendre les décisions suivantes:

- Ouverture, à l'unanimité, d'un crédit d'étude de CHF 180'000.- pour la réalisation d'une maison de quartier à Châtelaine par la réhabilitation d'une villa sise au chemin de Maisonneuve 45.

- La demande d'un crédit d'investissement pour la réalisation d'une Maison de quartier à Vernier est renvoyée en commission, par 25 oui (MCG, PLR, Verts, Socialistes) 8 non et 2 abstentions.

- Acceptation à l'unanimité du crédit d'étude de CHF 1'500'000.- pour la réalisation d'un concours sur le secteur L-La Concorde (av. d'Aire, de Châtelaine et de l'Ain) et le projet de l'école publique.

- Par 22 oui, 10 non et 3 abstentions, ouverture d'un crédit de CHF 6'174'000.- en vue de la réalisation d'un Centre de quartier, pouvant accueillir un restaurant scolaire et un espace parascolaire, à la Ferme Golay à l'avenue Edmond-Vaucher à Châtelaine.

- Le crédit de CHF 245'000.- pour la signalétique piétonne de la Commune est accepté à l'unanimité.

Déclassement de «La Bourdonnette»

Le législatif a réexaminé la délibération du 17 avril 2012 approuvant le préavis au projet de modification des limites de zones au chemin de la Bourdonnette et suite à la Commission de l'environnement et de l'aménagement du territoire du 19 mars 2013 (à laquelle notre Association a participé), **délibération transformée en résolution et acceptée à l'unanimité déclarant**

1. d'exiger de la part du Conseil administratif qu'il veuille à ce que tout le projet à la Bourdonnette respecte strictement le plan directeur communal voté en 2007 et la convention passée entre la FLPAI* et le Conseil administratif signée le 1er juillet 2011, pour ce qui concerne l'IUS de 0,6 prévu pour la première étape de densification des parcelles de la Bourdonnette No 639, 640, 641 et 642, feuille cadastrale 29 de la commune de Vernier, d'une surface totale de 19'077 m²;

2. dans le cas où le PLQ et son règlement prévoiraient également une densification par étape allant au-delà d'un IUS de 0,8, exiger de la part du Conseil administratif qu'il utilise tous les moyens légaux en sa possession pour pouvoir s'y opposer conformément à la convention du 1er juillet 2011 passée entre la FLPAI et la Ville de Vernier, ainsi qu'à l'engagement que le

Conseiller d'Etat, chargé de l'urbanisme, a pris dans sa lettre du 19 mars 2013.

- Acceptation, à l'unanimité, de la motion socialiste invitant le Conseil administratif à étudier l'opportunité d'élargir la récolte de l'aluminium et de fer blanc dans les déchetteries de porte à porte, au pied des immeubles, d'en étudier le coût et interpellé les régies et propriétaires pour qu'ils installent des conteneurs dans les déchetterie de proximité et également étudier l'opportunité d'élargir à d'autres déchets recyclables, notamment à d'autres sortes de plastiques que le PET,

Lors de la discussion du projet de budget 2013, un amendement supprimant totalement la ligne «nourriture» du Conseil avait été voté à une courte majorité. Le Bureau est arrivé à la conclusion qu'il fallait restaurer un certain montant pour ces moments de restauration qui ne servent pas uniquement à se sustenter, mais également à nouer des liens plus personnels et informels entre les conseillers (perte de la convivialité Mme Meissner dixit).

L'examen de ce point de l'ordre du jour n'a pas tardé à chauffer l'atmosphère et les discussions ont été vives. «Revenir sur une disposition votée 6 mois plus tôt, ne donne pas le meilleur des signes» déclare M. Ruffieux (Indépendant) qui refusera cette délibération. Interviennent également M. Cornut et Mme Frieder (MCG); Mme Ahmari (Verts), Meissner (UDC). M. Sotomayor (MCG) rappelle qu'il avait proposé un «buffet canadien» mais que personne de l'avait suivi et il procède à une distribution à l'assistance d'un sachet contenant sandwich, bouteille d'eau et bonbons.

Au final, la proposition d'ouvrir un crédit supplémentaire de CHF 10'000.-, après le refus d'un amendement de M. Bron (PLR) de porter le montant à CHF 7'000.-, est acceptée par 17 oui, 14 non et 4 abstentions.

Le Lignon, un monument... glissant!

Les habitants du Lignon par la voie d'une pétition, lancée par M. Pierre de Vargas et Mme Leyla Ahmari Taleghami, et qui a récolté, en peu de temps, 566 signatures, demandent aux propriétaires de faire procéder d'urgence à des travaux minimum. Ceux-ci en vue de réduire les dangers de chute, les sols extérieurs se transformant en patinoire en temps de pluie et surtout de neige, soit par la pose d'un revêtement ou tapis antidérapant d'une largeur réduite, sur les escaliers le long des mains courantes et surtout sur les plateformes devant les ouvertures des immeubles.

Cette pétition, suivie d'une résolution déposée par les Verts, a été prise en considération, à l'unanimité, est envoyée en commission.

Les feuilles mortes se ramassent à la pelle

Une deuxième pétition des habitants du Lignon, munie de 84 signatures, lancée également par

un habitant, M. de Vargas, demandant au Comité central du Lignon, au Conseil municipal et à l'entreprise de jardinage chargée de l'entretien des espaces verts de faire nettoyer, en octobre et novembre, les chemins seulement et leurs abords immédiats en utilisant le moins possible les souffleuses, en demandant d'attendre que la plus grande partie des feuilles soient tombées pour procéder à un nettoyage unique des pelouses et sous-bois.

Cette pétition a également été prise en considération et transmise à la Commission du génie civil.

- Acceptation, à l'unanimité, d'une motion intitulée «Agissons contre l'illettrisme» invitant le Conseil administratif à transmettre sur l'ensemble de la Commune l'information annonçant l'ouverture d'un cours annuel de français (lecture/écriture) pour les personnes en situation d'illettrisme et de mettre à disposition une salle dans ce but; d'allouer à l'Association Lire-et-Ecrire une subvention annuelle de CHF 10'000.-; de faire après deux ans un bilan sur les cours et reconduire la subvention en cas de résultat positif et aider les personnes intéressées à obtenir un chèque annuel de formation dont le montant est à déterminer.

- Prise en considération refusée pour une motion déposée par Mmes Meissner et Kaelin (UDC) invitant notamment le Conseil administratif à présenter un rapport exhaustif sur la politique culturelle avec une analyse détaillée de chaque activité, avec une évaluation des coûts complets de chaque spectacle ou prestation.

- Une motion de Mme Meissner (UDC) et MM Thierry Cerutti (MCG) et Sébastien Ruffieux (Indépendant) relative à l'ouverture d'une rubrique «courrier des lecteurs» dans le journal communal «Actu Vernier» est prise en considération et au vote immédiat acceptée par 24 oui, 7 non et 3 abstentions.

- Envoi, à l'unanimité, à la Commission sociale d'une motion de Mme Meissner (UDC) et M. Sébastien Ruffieux (Indépendant) relative à l'étude de la possibilité et l'opportunité de l'implantation d'un potager urbain sur une parcelle, propriété de la Confédération, proche du quartier de l'Esplanade à Vernier et du Foyer pour réfugiés des Tattes.

- Une motion du Groupe MCG et M. Ruffieux (Indépendant) demandant l'étude de faisabilité d'une «maison des associations» est prise en considération par 24 oui, 7 non et 3 abstentions et envoyée à la Commission sociale.

- Envoi à la Commission de l'environnement du projet de plan directeur de quartier de la Concorde, de même que le projet de plan directeur cantonal.

- Délivrance, à l'unanimité, d'un préavis favorable pour la nomination au grade de premier-lieutenant de la Compagnie des sapeurs-pompiers de Vernier, le lieutenant Pascal Brunnschweiler, domicilié à Vernier.

- Acceptation, à l'unanimité, d'une motion relative au Cycle d'orientation du Renard, apportant son plein appui aux démarches entreprises par le Conseil administratif auprès du Conseil d'Etat; et souhaitant être informé des résultats de l'étude de faisabilité de l'Etat (rénovation ou démolition et reconstruction ou déplacement éventuel du CO Renard sur un autre site); de la décision du Conseil d'Etat concernant le futur du CO du Renard; des délais de réalisation de la solution retenue; de trouver une solution rapide pour que les élèves et les enseignants puissent retrouver des conditions de travail dignes d'un réseau d'enseignement prioritaire dès la rentrée de septembre 2013; que des financements adéquats puissent être débloqués pour assurer la rénovation ou reconstruction du CO du Renard. et demander que la présente résolution soit transmise au Conseil d'Etat, au Grand Conseil et à sa Commission des travaux.

Suite à une agression violente d'une personne âgée à son domicile à Vernier, dépôt d'une motion de Mme Meissner (UDC) dans laquelle elle relève que si les inspecteurs de police ont fait leur travail de terrain, de recherche de preuve qu'en est-il du travail de prévention de la police de proximité (APM) à qui il appartenait de sensibiliser les habitants sur le mode opératoire de ces malfrats afin qu'il n'y ait pas de nouvelles victimes et également récolter des informations précieuses permettant de retrouver les coupables. De telles actes inquiètent les habitants et la motionnaire demande au Conseil administratif d'informer la population de ce qui a été fait et ce qu'il entend faire.

Nécrologie

Décès annoncés du 9 avril au 8 mai 2013

- Conus née Kuhn, Adelheid, 1929, ch. de l'Ecu 1, c/La Châtelaine
- Odriozola née Meythiaz, Jeannine Clotilde, 1930, ch. du Petit-Bois 5
- Perticheto née Di Giovanni, Pasqualina, 1930, av. du Lignon 81
- Rossmann, Joël Bernard, 1958, rue Jean-Simonet 11
- Sahiti, Halit, 1945, rue François-Durafour 2
- Sigrist née Chablais, 1943, ch. des Sellières 51
- Tittone née Bettanin, Maria Luisa, 1939, rue Croix-du-Levant 11
- Tompkins, Richard Wells, 1936, ch. de l'Ecu 1, c/La Châtelaine
- Tran, Huong Lan, 1922, ch. de Poussy 24

La mémoire est le miroir où nous regardons les absents

(Joubert)

Le saviez-vous?

Durant la période de 1844 à 1923, vingt citoyens seulement domiciliés dans la Commune de Vernier furent élus au Grand Conseil genevois, dont M. Pierre Barbier en 1844 et habitant la presqu'île d'Aire.*

Actuellement 6 députés du législatif cantonal habitent la Commune de Vernier: M. Antoine Beretschy (UDC); Thierry Cerutti (MCG); Alain Charbonnier (S); Limpo Miguel (Verts) Mme Meissner Cristina (UDC) e Ronget, Pierre (PLR).

*selon Recherches historiques sur Vernier d'Henri Golay, ancien maire.

Service des pompes funèbres

Ouvert 7 jours sur 7
Permanence téléphonique
24 heures sur 24

Tél. 022 418 60 00

Avenue de la Concorde 20
1203 Genève



VILLE DE
GENÈVE

Ouverture de la piscine du Lignon

Ouverte depuis le 11 mai et jusqu'au dimanche 8 septembre 2013, la piscine extérieure du Lignon vous accueille selon l'horaire suivant:

Lundi
de 11h à 20h

Du mardi au dimanche
de 9h30 à 20h

Heure limite entrée (tourniquet):
1/2 heure avant la fermeture

Sortie bassins:
1/4 heure avant la fermeture

La piscine intérieure n'est ouverte qu'en cas de mauvais temps

Tarifs 2013

(1 entrée valable le jour même)
Enfant jusqu'à 5 ans: gratuit
Adulte CHF 5.-
Réduit CHF 2.-
(enfant de 6 à 18 ans-apprenti, étudiant, AVS-AI)

10 entrées (valable 1 année dès la date d'achat)
Adulte CHF 40.-
Réduit CHF 14.-

Renseignement
022 306 07 70

LES JOYEUX MARCHEURS DU LIGNON

La marche à pied est un excellent antidote contre les problèmes de santé liés souvent à la sédentarité.

Elle permet de garder la ligne, la souplesse des articulations, sans efforts violents. Elle aide aussi à lutter contre le stress et, comme avec les marcheurs du Lignon, contre la solitude. Alors rendez-vous:



Tous les lundis à 7h30 précises sur la place du Lignon

pour rejoindre, pour une balade d'environ 2 heures, l'équipe des Joyeux marcheurs du Lignon qui seront très heureux de bien vous accueillir.

BIBLIOTHÈQUE INTERACTIVE

A l'initiative du Groupe Projets du Contrat de quartier, depuis le 26 avril, est à la disposition des habitant-e-s, dans le local du contrat de quartier, au Centre commercial du Lignon, un espace d'échange de livres en libre service

Cette mini bibliothèque, basée sur le principe du livre vagabond, est ouverte mercredi et jeudi de 15 heures à 17 heures. Sans inscription préalable, avec pour seul idéal le plaisir du partage et de l'échange d'un écrit, le public peut faire son choix, mais pas plus de trois livres, que vous pouvez rendre, garder chez vous ou rapporter, si vous le désirez, vos propres livres, afin que des livres restent toujours dans le circuit.

FÊTE DE BIENVENUE À GORDON-BENNETT

Samedi 25 mai de 11h30 à 20h

Les Autorités de Vernier, en partenariat avec Implenla et la Suva et avec le concours des sociétés locales, dont notre Association, ont mis sur pied une fête de bienvenue à l'intention des résidents de ce complexe avec invitation aux habitants des arrondissements limitrophes qui auront ainsi l'occasion de découvrir ce prodigieux ouvrage architectural.

CONCOURS PHOTOGRAPHIQUE

à vos cameras

Donnez à voir la beauté et la singularité de la commune de Vernier, que vous vous trouviez à Vernier, au Lignon, aux Libellules, à Balexert, à Cointrin, à Châtelaine ou aux Avanchets.

Participez au concours du Contrat de Quartier d'Aire - Le Lignon. Envoyez-nous vos images à l'adresse

concours_photo_2013@cq-aire-lignon.ch
avant le 15 septembre 2013.

Les cinq premiers lauréats seront récompensés d'un prix. Les 30 meilleures images seront exposées du 21 au 24 novembre 2013 dans le cadre prestigieux de la Maison Chauvet-Lullin et feront l'objet d'une diffusion sous forme de carte postale. Les lauréats bénéficieront d'un tirage et d'un montage de haute qualité de leurs oeuvres.

Règlement sur le site du Contrat de quartier:
www.cq-aire-lignon.ch



DIXIÈME FÊTE DES VOISINS

Vendredi 31 mai 2013

Cette manifestation, destinée à renforcer les liens sociaux, a vu le jour, en 1999. en France, sous le nom « d'immeubles en fête », pour s'étendre dès 2004 en Suisse. Cette année, chez nous, afin de s'aligner sur les pays voisins, il a été décidé que, dorénavant, cette fête se déroulera, le dernier vendredi du mois de mai au lieu du mardi.

Pour la première fois, la place du village qui représente le cœur du Centre commercial du Lignon accueillera

Vendredi 31 mai de 18h30 à 21h30

les habitantes et habitants de la presqu'île et des quartiers limitrophes en les invitant à **échanger le verre de l'amitié et convivialité** et

à applaudir l'animation musicale offerte par **l'Avenir accordéoniste de Châtelaine**.

Le Contrat de quartier Aïre-Le Lignon participera à cette sympathique initiative des commerçants du Lignon qui donne l'occasion à chacune et à chacun de mieux faire connaissance avec ses voisins et contribuer à lutter contre la solitude et l'isolement et ainsi améliorer la qualité de vie.



«LIGNON EN FÊTE» ET FÊTE DE L'ÉCOLE DU LIGNON

vendredi 21 juin 2013 dès 18 heures

La Plateforme des associations et l'école du Lignon, avec le soutien du Contrat de quartier, vous invitent, d'ores et déjà à réserver la date du vendredi 21 juin pour participer à Lignon en fête et à la fête des écoles du Lignon, avec stands de nourriture et buvette, animation

musicale et la participation, à **19h30**, des 3 comédiens de la «**Troupe des arts**» dans un spectacle d'improvisation.

Dès 20h15, fête familiale et de 21h à 22h30 disco enfants.

COR DES ALPES

Le folklore s'invite au Lignon

Réunis en séminaire, le samedi 13 avril, sur la presqu'île, les souffleuses et souffleurs de cet instrument, prioritairement utilisé dans les montagnes, ont sympathiquement, après leur journée de répétition, offert un concert, en fin d'après-midi, sur le Mail du Lignon, pour le plus grand plaisir des habitants et du public venu d'ailleurs.

A l'origine, le cor des Alpes était utilisé pour prévenir les villages d'un danger ou pour appeler les habitants à l'église. Depuis 1972, de nombreuses œuvres ont été composées, entre autres par Jean Dätwyler.

Si la place habituelle de cet instrument est, comme son nom l'indique, dans les Alpes, il a su mettre en valeur, face aux immeubles du Lignon, sa parfaite sonorité et surtout les qualités des instrumentistes.

Merci à ces musiciens d'avoir transporté, pendant un instant, bien trop court, les habitant-e-s de la Cité sur les hauteurs, sûrement enneigées à cette époque.



Fête de la danse au Lignon

Née à Zurich en 2006, la Fête de la danse est, au fil des années, un événement national destiné à sensibiliser la population à la danse et faciliter l'accès à toutes les expressions de celle-ci.

C'est la raison pour laquelle le hall d'entrée du Centre Commercial du Lignon était rempli de musique et de rythme le samedi 4 mai de 10h à 11h lors de la présentation de performances de danse animée par Mix Dance, K'ARTierDANSE, Manon Hotte et la Compagnie Virevolte qui présentait «La Manifestation» ou comment les jeunes revendiquent le droit de danser; Marthe Krummenacher et Pierre Pontvianne, Sofie Dubs, le collectif tunisien Art Solution et «K Two» de Nicole Seiler.

L'après-midi, à la salle des fêtes du Lignon, de 14h30 à 17h cours de danse tout public et de 17h à 20h Bal pour tous.

Une animation forte intéressante dans un lieu un peu inhabituel.

Le bloc-notes du taupier

Le taupier suit avec intérêt le programme «Ge-veille», le concept cantonal genevois de prévention des cambriolages, en constituant notamment un réseau de solidarité entre voisins, idée déjà appliquée dans le canton de Vaud et même à l'étranger, parfois pas toujours appréciée, comme le dénote cet article paru le 27 février 2013 dans le journal satirique «Le Canard enchaîné»:

«... Voisins vigilants: épiez-vous les uns les autres...»

Le 1^{er} avril prochain, une bonne blague attend les habitants du quartier de Blaquières, lotissement pavillonnaire planté au sud-est de Château-renard (Bouches-du-Rhône). Ce jour là, ce n'est pas un poisson qui va décorer certaines boîtes aux lettres du quartier, mais l'autocolant vaguement inquiétant du dispositif «Voisins vigilants»: un œil écarquillé sur fond jaune avec cette forte maxime: «Si je n'alerte pas la police, mon voisin le fera.»

C'est sans concertation populaire, et se passant de l'avis de son conseil municipal, que le maire UMP dissident de la ville a décidé de rejoindre les quelques 500 localités qui ont déjà l'œil sur leurs voisins. L'idée - qui vient des Etats-Unis - est simple: la gendarmerie ne pouvant être partout, nous trouvons des supplétifs! «Nous avons 120 caméras de surveillance, mais ce quartier n'est pas couvert, explique au «Canard» le chef de la police municipale, alors ces citoyens seront nos yeux et nos oreilles.» lui et ses hommes ont déjà recruté douze citoyens «référents», qui s'apprentent cette semaine à «sectoriser le périmètre». A eux de convaincre leurs voisins de participer au quadrillage.

suite, colonne page 11

QUE FAIT LA POLICE?

Le mois de mars a vu une augmentation des cambriolages résidentiels.

Les cambriolages de villas poursuivent leur hausse en ce 3^e mois, tandis que les cambriolages d'appartements connaissent une légère reprise. En revanche, les cambriolages de commerces, magasins, administrations et entreprises sont en baisse et ceux visant les autres cibles sont stables.

Si le premier trimestre 2013 enregistre une légère tendance ascendante. Le volume reste inférieur aux années précédentes. Cette année, la hausse du mois de mars est moins marquée que par le passé. Les cambriolages sont effectués selon le modus dit «de la chignole». Pour mémoire, ce «modus operandi» consiste à percer un trou dans le cadre d'une fenêtre ou porte-fenêtre à proximité de la poignée et d'introduire un fil de fer dans l'orifice pour actionner ainsi ladite poignée depuis l'extérieur.

GE_veille

Rappelons qu'il s'agit du concept cantonal genevois de prévention des cambriolages qui implique l'ensemble des acteurs dans le renforcement de la sécurité, en particulier pour prévenir les cambriolages, soit la population, les autorités communales, les agents de police municipale et la police cantonale.

Peu à peu les jours s'allongent et comme nous sommes passés à l'heure d'été, le phénomène des cambriolages dits du crépuscule est de moins en moins d'actualité.

Néanmoins. Plus tard dans la soirée, les auteurs profitent de la tombée de la nuit pour détecter la présence des occupants. Veillez donc à ce que votre logement paraisse occupé et évitez que votre absence éventuelle puisse être trop facilement repérée, en laissant une lumière allumée ou en équipant une ou plusieurs lampes d'un programmateur de prise électrique.

Samedi 9 mars 2013, en milieu de soirée, le «117» était informé qu'un cambrioleur venait de pénétrer dans une villa située sur la commune de Plan-les-Ouates. Rapidement sur place, quatre agents de police municipale ont encerclé les lieux en attendant l'arrivée des patrouilles de la gendarmerie dont une patrouille de la brigade canine.

Suite à ce fait divers, l'occasion se présente de rappeler aux citoyens qui ont un jardin, d'éviter, tant que faire se peut, de laisser à l'extérieur de leur logis des objets (échelles et outils divers) qui permettraient d'en faciliter l'accès.

«A TRAVERS LE COTEAU»

Course pédestre à Bernex

Le samedi 20 avril dernier, avec des conditions atmosphériques plus hivernales que printanières, a eu lieu la 36^e édition de la course pédestre «A travers le coteau» à Bernex qui comprend notamment un parcours, de 4 km, réservé aux conseillers des communes genevoises qui ont dû, comme les autres participants, braver un méchant coup de bise noire.

Le vainqueur de cette épreuve est M. Marcel Basler, de Collex-Bossy, en 15'55" et dans le palmarès nous relevons la présence de trois conseillers municipaux de Vernier: M. Denis Chiaradonna (12^e en 19'56") M. Boti Kiese (17^e en 21'21") et M. Jean-Claude Jaquet (33^e en 24'53"). Au classement par équipe, le team verniolan a décroché le sixième rang.

L'AVENIR ACCORDÉONISTE

L'avenir accordéoniste joue ... des souvenirs musicaux

Après avoir exploré divers aspects de la vie musicale, l'Avenir accordéoniste de Châteline a offert, pour sa soirée annuelle du samedi 20 avril 2013, à la Salle des fêtes d'Avanchet-Salève, un programme, sous la baguette du directeur, Daniel Cloux, offrant la possibilité aux spectateurs de réveiller ses souvenirs musicaux de la variété française.

Ainsi, le public a été enchanté et enthousiasmé de retrouver et même de chanter, avec les musiciens, quelques grands succès de la chanson française. De «L'aventurier» d'Indochine à «La Musica» de Patrick Juvet, le public à rencontrer avec plaisir «La Bonne du curé» qui l'invitait à retrouver des compositions de Jacques Brel, Charles Aznavour, Serge Gainsbourg et les succès de Gilbert Bécaud, Jo Dassin, Claude François et être emporté par la «Salsa du démon».

Au final, un morceau d'ensemble qui reflétait bien l'état des spectateurs après cette soirée «La Ballade des gens heureux». Alors bravo et félicitation à tous les musiciens et au directeur de la société qui, par le talent et leur virtuosité musicale, ont ravi, durant cette soirée, les «fans» de musique en général et de l'accordéon en particulier.

COURRIER DU LECTEUR

Le C.O du Renard en question. Nous avons reçu de l'Association des parents d'élèves du cycle d'orientation du Renard le communiqué ci-dessous relatif à l'état du bâtiment de cet établissement scolaire.

Le cycle d'orientation du Renard dans un état préoccupant: à quand le réveil des autorités cantonales?

L'association des parents d'élèves du CO Renard tire la sonnette d'alarme: l'état de délabrement du cycle d'orientation du Renard est des plus préoccupants. Interpellée tant par des parents d'élèves que par les enseignants, l'APECO Renard souhaite rendre compte d'une situation où les conditions de travail des enseignants et des élèves, voir leur sécurité, ne sont plus respectées.

Dès l'abord du cycle, on est frappé par la présence de grilles et de barrières devant canaliser les élèves hors des zones dangereuses. Même si des efforts ont été consentis pour éviter les risques majeurs de chute de corniche du toit, de pans de plafonds etc. le cycle ressemble à un vrai camp retranché.

Le délabrement, la décrépitude y règnent en maîtres. Les conditions d'enseignement et d'étude en pâtissent forcément.

Comment donner l'exemple du respect du matériel quand celui mis à disposition des élèves n'est plus entretenu ou réparé, même après une usure toute naturelle. C'est ainsi que certaines salles ne bénéficient plus de la lumière du jour et que d'autres ne peuvent plus être assombries pour l'utilisation des rétroprojecteurs! Pour cause, les stores sont hors d'usage. Malgré toute la bonne volonté du concierge, qui n'a plus les moyens à disposition pour effectuer son travail correctement et dans de bonnes conditions.

Un vrai sentiment d'abandon y règne, en contradiction totale avec l'esprit de réseau d'enseignement prioritaire. Comme une verue sur l'image positive que Vernier tente d'assumer.

La vétusté des salles est également frappante près des lavabos des classes, où régulièrement des catelles se décrochent et chutent. Les locaux sanitaires également sont tapissés de ce même type de faïences. La présence

d'amiante dans la colle de carrelage est connue, mais comment expliquer qu'aucune consigne officielle n'ait été donnée?

Faut-il donc aussi prévoir des barrières à l'intérieur des salles de classe et des lieux d'aisance?

On l'aura compris, la situation se dégrade de plus en plus vite. Quelle réponse donner aux parents inquiets, aux élèves et enseignants découragés?

L'APECO Renard interpelle régulièrement les autorités municipales sur le sujet. Des élus municipaux confirment leur intérêt à coup de motion ou de résolution. Les conseillers administratifs interpellent régulièrement les autorités cantonales, mais sans plus de succès.

Pour le moment, seule une rumeur de démolition et de reconstruction circule. Ni la direction du CO ni les autorités municipales ne semblent pourtant être dans le secret d'une décision concrète. Alors, quels travaux, et surtout, quand?

Le manque évident de communication de la part du DIP et du département de l'urbanisme inquiète toutes les parties concernées.

Pourtant, une réponse adéquate à ces simples questions pourrait rassurer et permettre de temporiser quelque peu, en espérant qu'aucun accident ne survienne d'ici là!

Que les parents d'élèves qui souhaitent nous communiquer leur soutien, leurs idées ou leurs commentaires n'hésitent pas à nous écrire à: APECO Renard, case postale 459, 1214 Vernier.

Nous ne manquerons pas de les tenir informés de la suite de ce dossier, en espérant leur apporter des nouvelles plus rassurantes qu'aujourd'hui.

Pour le comité de l'APECO Renard:
Ruffieux Sébastien, président
Mermillod Nadja, vice-présidente

L'œil collé sur la boîte aux lettres sera leur signe de reconnaissance.

La tâche de ces brigadiers en pantoufles? «Être à l'affût des activités suspectes et en informer promptement la gendarmerie.» La voiture bizarre qui passe, le type louche qui n'est pas du coin... «Si vous avez des soupçons, n'hésitez pas.» Des soupçons sur quoi, monsieur le Maréchal des logis chef? Mais sur tout scrogneugneu! «Le cambriolage, la violence conjugale, la fraude, la vente de produits stupéfiants.» Le «Guide des membres» précise même: «**Celui qui dessine des graffitis sur les murs peut avoir commis ou commettre à l'avenir des délits bien plus graves.**» «Ce n'est pas du flicage, se défend la police municipale, pas non plus une milice locale, mais une participation citoyenne à la sécurité.» c'est joliment dit. Pour être efficaces, les guetteurs de rue ont à leur disposition des formulaires à cocher, des fiches d'identification à remplir, tout un arsenal pour «mieux connaître ses voisins» et «veiller à leurs intérêts».

Une fois la convention «Voisins vigilants» signée avec la préfecture, les cambrioleurs n'ont plus qu'à bien se tenir. Et aussi le fumeur de joint qui tire une bouffée avant la soupe, le mari volage qui sort du pavillon de sa maîtresse, le saisonnier qui bosse la nuit dans les serres, le chômeur qui n'a pas osé l'avouer aux copains, l'écolier qui sèche les cours. Autant de gestes épiés par douze apôtres. Ou douze salopards. C'est selon...»

À votre bon droit

Yves Magnin
Avocat



Suite aux articles relatifs à l'aménagement de notre territoire, M. V s'interroge sur la possibilité pour les voisins de recourir contre une autorisation de construire.

Seuls les voisins dont les intérêts sont lésés de façon directe et spéciale par une telle autorisation peuvent recourir. Ils doivent se trouver dans une relation spéciale, étroite et digne d'être prise en considération avec l'objet de la contestation.

Tel est le cas en principe pour le propriétaire ou le locataire d'un terrain directement voisin de la construction contestée.

La proximité n'est cependant pas à elle seule suffisante. Un voisin doit en outre retirer un avantage pratique de l'annulation ou de la modification de l'autorisation qui permette d'admettre qu'il est touché dans son intérêt personnel se distinguant nettement de l'intérêt général des autres habitants de la commune.

Le critère de la distance n'est pas plus pertinent à lui seul. S'il est très vraisemblable que l'installation serait à l'origine d'immissions – bruit, poussières, vibrations, lumières, etc. – touchant spécialement des voisins, même situés à quelque distance, ces derniers peuvent se voir reconnaître la qualité pour recourir. Il en a été ainsi de ceux touchés directement par l'augmentation du trafic découlant de la construction de 4 immeubles sur un chemin résidentiel.

La qualité pour recourir des voisins nécessite donc une appréciation de l'ensemble des circonstances. Elle est devenue bien souvent un enjeu dans les procédures administratives. Il importe dès lors d'être attentif sur les projets déposés via la Feuille d'avis officielle, de tenter de négocier des solutions constructives, voire de participer dans les délais aux procédures (observations, opposition, etc.) et ne pas hésiter à se renseigner rapidement auprès des associations ou intervenants spécialisés.

Si vous souhaitez connaître vos droits ou avez besoin d'informations juridiques, n'hésitez pas à nous adresser vos questions, en mentionnant vos coordonnées, à l'Ass. des Intérêts d'Aire-Le Lignon, CP 114 – 1219 Aire. Pour chaque parution, nous déterminerons la ou les questions relevant d'un intérêt général. Me Yves Magnin, avocat au barreau de Genève, y répondra dans cette rubrique en garantissant naturellement l'anonymat des personnes concernées.

FÊTE DES PROMOTIONS

Vendredi 28 juin à Vernier-Village

Comme ces dernières années, à l'exception de 2012, à l'occasion de la Fête enfantine de fin de l'année scolaire, les membres du comité de l'Association seront présents à cette manifestation communale avec leur traditionnel et apprécié

Stand de jambon à la broche, salade de pommes de terre

et ils seront heureux de vous accueillir et de vous restaurer.

D'éventuels renforts seront les bienvenus. Ils peuvent s'annoncer auprès du Président, M. Rafaël Gemes, Téléphone 022 797 47 45.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Jeudi 30 mai 2013

Conformément à nos statuts, le Comité a le plaisir de vous inviter à participer à l'assemblée générale de l'Association qui aura lieu le

jeudi 30 mai 2013 à 20 heures
Maison de quartier d'Aire-Le Lignon
(ch. Nicolas-Bogueret 12b)

Ordre du jour

1. Lecture du PV de l'assemblée générale 2012
2. Rapport d'activité 2012
3. Rapport financier 2012
4. Rapport des vérificateurs des comptes
5. Discussion et approbation des rapports
6. Election du comité *
7. Election du président
8. Nomination des vérificateurs des comptes
9. Cotisation 2014
10. Activités 2014
11. Divers

* Les personnes intéressées de participer aux travaux du comité seront les bienvenues et peuvent s'annoncer au président, M. Rafaël Gemes, T 022 797 47 45

A l'issue de la partie administrative, présentation du projet de la passerelle sur le Rhône Aire - Onex, avec la participation de M. Yvan Rochat, Maire de Vernier et M. Marco Rampini architecte du bureau ADR (lauréat du concours).

La réunion se terminera par le verre de l'amitié.

LA RECETTE DE TANTE LOTTE

Clafoutis aux légumes de printemps

Pour 6 personnes: 4 carottes nouvelles; 4 petits navets nouveaux; 4 oignons blancs; 100 g de petits pois; 1 courgette; 1/2 poivron rouge; 1/2 poivron vert; 2 tomates pelées et épépinées; 6 œufs; 3 c. à soupe de crème fraîche; 5 c. à soupe de crème liquide; muscade; 3 c. à soupe d'huile; 1 bouquet garni; sel, poivre.

Préchauffez le four à 150° C. Pelez et coupez tous les légumes en dés.

Dans une grande poêle, faites revenir les oignons, les carottes et les petits pois pendant 5 min dans l'huile. Ajoutez les autres légumes, salez, poivrez et laissez mijoter 10 min.

Battez les oeufs en omelette, ajoutez la crème fraîche, la muscade puis salez et poivrez. Mélangez cet appareil aux légumes. Beurrez un moule à manqué (moule à bord très haut), versez la préparation, couvrez d'un papier d'aluminium et enfournez 40 min.

Pendant ce temps, préparez la sauce: plongez rapidement le persil dans une casserole d'eau bouillante salée puis égouttez-le. Mixez-le avec la crème liquide et laissez tiédir.

Démoulez le clafoutis et servez avec la sauce.

PARLONS JARDINAGE

En mai, la douceur s'installe sur le jardin, c'est le branle-bas de combat! Les tâches s'accumulent, sur le balcon comme au jardin d'agrément, c'est l'heure de semer les annuelles rustiques. Il est aussi temps de planter dans les jardinières les fleurs d'été.

Rosiers

On entre dans la période de floraison. Eboutonnez ceux à grandes fleurs. Supprimez les gourmands qui poussent à la base des pieds, en les arrachant s'ils sont assez jeunes. Sinon, taillez le plus bas possible. Si vous avez constaté l'an dernier des problèmes d'oïdium, n'hésitez pas à pratiquer un traitement préventif à base de soufre avant les grandes chaleurs. Surveillez l'apparition des pucerons et traitez à la première alerte.

Pelouses

Il faut scarifier vos pelouses, car cela permet d'extraire les déchets de tonte et de mousse sèche afin d'apporter de l'air au niveau du sol. Mais cette opération n'élimine pas toutes les herbes indésirables. Ce gros travail doit s'effectuer au printemps, suivi d'un bon apport d'engrais et même parfois d'un désherbage. Lors des premières tontes, veillez à ne pas régler votre tondeuse trop bas, afin de ne pas compromettre le maintien d'une atmosphère humide.

Fleurs

Semez toutes les fleurs d'été en pleine terre: cosmos, tournesol, scabieuses, eschscholtzia.... Juste avant de semer, pensez à épandre une fine couche d'un mélange de terreau et de compost. Plantez les géraniums et annuelles en massifs (cosmos, soucis, pourpier, nigelles, capucines...),

Fenêtres et balcons

Plantez fleurs annuelles et géraniums dans les jardinières. Semez des grimpantes (capucine, ipomée, pois de senteur,...) en place sur le balcon pour garnir les rambardes, en respectant trois critères importants: des plantons de

qualité (même s'ils sont plus chers à l'achat), des récipients aux bonnes dimensions et un bon substrat (terre à géraniums) et là aussi les bons mélanges ont un prix. Mettez en place une couche d'écorces de pin (paillage), utile en cas de chaleur pour limiter l'évaporation.

Variez les plaisirs! Pourquoi pas des aromatiques ou même un pied de lavande pour enrichir une jardinière au soleil?

Par temps chaud, apportez chaque soir environ 1l d'eau pour chaque grande jardinière.

Dans la maison

Rempotez toutes les plantes récemment achetées. Rappelez-vous: seuls les pots en terre cuite permettent une respiration convenable des mottes! Nettoyez régulièrement les feuilles vernissées des plantes d'appartement (caoutchouc, ficus...). et apportez régulièrement de l'engrais, et surfacez les plantes d'intérieur trop imposantes pour être repotées (caoutchouc, yucca, ficus benjamina). Pulvériser chaque jour un peu d'eau non calcaire sur les feuillages afin de contrer la sécheresse de l'air.

Vernier fleuri

Inscrivez-vous gratuitement à ce concours (catégories fenêtres et balcons ou terrasses et villas).

organisé par le Service des espaces verts de Vernier afin d'encourager les habitantes et habitants à décorer fenêtres, balcons, terrasses et entrées...

Formulaire d'inscription à demander au Service des espaces verts, au:
022 336 07 00.

La date limite pour l'inscription au concours communal de «Vernier fleuri» est fixée au vendredi 31 mai.



Golf. Das Auto. Essayez-la vite!

Silhouette ramassée, lignes affirmées, empattement allongé – élégante et dynamique, la nouvelle Golf attire tous les regards. Et bien que ses équipements et ses systèmes d'assistance au conducteur aient été encore enrichis, par exemple avec le système proactif de protection des occupants, son prix reste au même niveau que celui de sa devancière. La nouvelle Golf est en outre dotée de série de BlueMotion Technology, ce qui signifie pour vous: plus de Golf au même prix. Plus d'informations chez nous ou sur www.new-golf.ch

Golf 1.6 TDI, 110 ch (81 kW), BlueMotion Technology, boîte manuelle à 5 vitesses, 1'598 cm³. Consommation en énergie: 3.8l/100 km, émissions de CO₂: 99 g/km (moyenne de toutes les voitures neuves commercialisées: 153 g/km), catégorie de rendement énergétique: A.



www.caroftheyear.org



E. Liégé Automobiles SA

Rue Lect 29-33, 1217 Meyrin

Tél. 022 989 08 90, www.liege-garage.ch



Das Auto.

A la MACAV

Rue du Village 52 - Vernier
Du lundi au samedi de 14h30 à 17h30
Fermé le dimanche et vacances scolaires

Du 10 au 28 juin 2013

Virginia SANTORO

«Aéro-lettres»

Salle des fêtes du Lignon

Vendredi 31 mai

et mardi 4 juin à 20h

Dimanche 2 juin à 15h

A 14 h explication de l'œuvre par M. Lionel Marquis

RIGOLETTO

Mélodrame en 3 actes de Giuseppe VERDI, d'après le drame en vers «Le roi s'amuse» de Victor Hugo

par le Théâtre Bienne Soleure

A l'occasion du bicentenaire de Giuseppe Verdi, les artistes présentent une nouvelle version de l'œuvre

Ouverture des portes 1 heure avant le début du spectacle.
Buvette et petite restauration.



Temple du Lignon

Dimanche 26 mai à 18 heures

Ensemble d'instruments à vent EGLOGUE

Entrée libre
Collecte à la sortie

LE P'TIT ROCK FESTIVAL 2013

Au P'tit Music Hohl,
du 8 mai au 1^{er} juin

Après une première édition haute en couleur, le P'tit Rock Fest' revient cette année avec le même esprit: donner l'opportunité aux groupes genevois et régionaux de se produire sur scène. La salle du P'tit Music Hohl accueillera du 8 mai au 1er juin 2013 des artistes pleins de talents dans un esprit résolument Rock!

Le festival offre durant tout le mois de mai la possibilité d'assister à deux concerts par soir, dès 20h, au prix d'entrée de Fr. 15.- et sans aucune majoration sur le prix des boissons.

L'objectif cette année, en plus de faire découvrir de nouveaux talents, est de promouvoir l'échange entre groupes genevois et formations étrangères. C'est à la faveur de ce nouveau mode d'exportation de talents locaux que le P'tit Rock Fest' recevra notamment cette année «Takaroot's» groupe de Normandie, et Timothée Levis (Paris) qui compte plus de 200 concerts à son actif!

P'tit Music'Hohl: Av. Louis Casai 54 - Genève | du mercredi 8 mai au samedi 1er juin | les Me-Je-Ve-SA (sauf le 18) de 20h à minuit | Entrée unique: CHF 15.- (20.- le 16 mai) | www.rock-fest.ch



UN LIVRE... UN ÉCHO!

Genève et son Jet d'Eau, d'Henri ROSSIER

En mai de cette année a paru aux Editions Cabrita «Genève et son Jet d'Eau...».

Incontournable symbole de Genève, emblème de la Ville de Genève en Suisse et à l'étranger Panache d'argent sur bleu d'azur... pourvoyeur d'arcs-en-ciel... girouette facétieuse dans le vent... parfois sombre sous le ciel gris, déchi-queté par la bise... Ce sont toutes ces variations dans le temps et la lumière que Henri Rossier révèle dans cet ouvrage de 126 photographies inédites. En toutes saisons, il a parcouru les rives du lac autour de son sujet de prédilection, guettant l'éclairage adéquat, recherchant la complicité du vent ou le détail anecdotique, revenant souvent sur le motif pour saisir l'image la plus exaltante.

Né à Genève en 1932, photographe de reportage et de publicité. Après plus de quarante années de photographie professionnelle à Toronto, New York et Genève, Henri Rossier souhaite transmettre sa vaste expérience qui va du reportage N & B en 24 x 36 mm à la prise de vue en studio en format 20 x 25 cm - sans oublier le moyen format. Photographe polyvalent il a traité tous les sujets, mode, paysages, produits, etc. pour de grands magazines, des agences de publicité, des organisations internationales, ainsi que de grandes marques de boissons, de cosmétiques, de montres et de bijoux. Typographe de formation acquise dans

sa ville natale, celle-ci lui a donné à jamais le goût pour les beaux livres. Il est actuellement habitant de la Cité du Lignon.

Ce volume qui vient de paraître s'adresse à tous les amoureux de la rade de Genève, habitants ou touristes, charmés par ce monument aquatique et qui aimeraient conserver ou offrir ces images magnifiques.

**En vente au prix de CHF 29.-.
Peut être commandé chez l'auteur:
Henri Rossier, av. du Lignon 22
T 022 796 76 55**



Votre annonce dans

ECHO

Aïre-Le Lignon

Le journal de l'Association des Intérêts d'Aïre-Le Lignon

Tirage
5'000 ex.

Format
A4

Papier
90 gr. couché

Distribution
tous ménages

Du 1/8 de page à la page de couverture,
rendez visible votre commerce à travers
le journal de votre région!

Dès CHF 175.- la parution,
pour une campagne publicitaire ciblée.
Le montage de votre annonce vous est offert!

Contactez-nous pour plus de renseignements, au
022 343 03 43, ou par e-mail à sportmag@vtx.ch

GARAGE & CARROSSERIE PERROUD

M. REY Succ.

48 bis, route du Bois-des-Frères
1219 Le Lignon/Genève
Tél. 022 796 71 22
Fax 022 796 71 00
www.garageperroud.ch



Fédération des
Carrossiers romands

**Entretien & réparation
toutes marques**

info@garageperroud.ch

Michel REY

Pharmacie des Sens+

Proximité Disponibilité Ecoute Conseil

Tél. 022 797 27 37

Fax 022 797 27 38

contact@ph-sens.ch

Coupe Gordon-Bennett 4B 1219 Le Lignon

LABORATOIRE VS DENTAIRE

Entretien et réparation de votre prothèse dentaire, service à domicile

» AÏRE - LE LIGNON «

VOTRE DENTIER REPARÉ DANS LA JOURNÉE
reparation-dentier.ch



H-R. Vetterli



022 797 26 30



R. Scotolati



**Service
à domicile**

» Adresse
10, ch. du Château-Bloch
1219 Le Lignon
2ème étage

Le spécialiste



de la prothèse
dentaire depuis
30 ans

CAR WASH CENTER



24 h/24

14, route du Nant-d'Avril - 1214 VERNIER

En mai fait ce qu'il te plait...

Deux rendez-vous pour le plaisir.

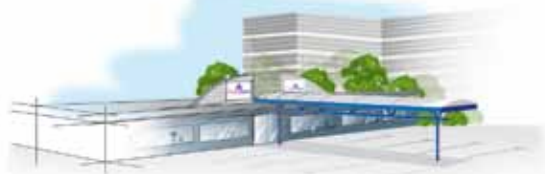
Du 23 au 25 mai 2013,
grand jeu *Buzz & Win*
avec Yes FM

Gagnez des entrées au
Vitam Parc, au Swiss Car Event,
des bons cadeaux offerts
par les commerçants

yesfm

Vendredi 31 mai,
La Fête des Voisins
au Centre

Apéritif Offert et
Ambiance Musicale
de 18h30 à 21h00




Lignon Centre
Le bonheur à votre porte!

coop
Pour moi et pour toi.

Sunrise

AD
conseils

BOULANGERIE
CHURCHILL
Spécialités Boulangeries

Boutique Cadeaux

Optic2000

BRASSERIE
du LIGNON

Centre Médical
du Lignon

ÉPICERIE DU LIGNON
spécialités portugaises

italchina

COOL

LAPOSTE

Lignon
Coiffure

Restaurant Fitness
LE SPORTING

N NAVILLE

pharmacie du lignon

Shoes Story

CEANE
Mode

PRESSING DU LIGNON

MIGROS